

## Conseil de faculté

**CONFIDENTIEL N° 122**

### **Séance du jeudi 5 novembre 2015, 16h15, Géopolis 2208, résumé du procès-verbal**

---

Madame Nadine Richon-Salzmann, présidente de la Commission du Personnel (CoPers) de l'UNIL, vient en début de séance présenter cet organe et lancer un appel direct à candidatures pour le renouvellement des membres de cette Commission pour les différents corps concernés.

Elle encourage les membres des corps concernés à se porter candidats pour cette commission de l'UNIL (le délai de candidature a été prolongé jusqu'au 3 décembre 2015).

#### **1. Ordre du jour**

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 1er octobre 2015 N°121 et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'École
5. Communications de la Recherche
6. Communications des représentants de la FGSE au Conseil de l'UNIL
7. Procédure de désignation d'un nouveau doyen (période 2016-2018)
8. Renouvellement des membres de Commissions permanentes (Recherche, Admission)
9. Désignation des membres étudiants au Conseil de l'École sur proposition du Décanat
10. Désignation d'un délégué à l'intégrité selon la directive 4.2 de l'UNIL
11. Divers, interpellations et propositions

*L'ordre du jour est adopté.*

#### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 1er octobre 2015 N° 121 et de son résumé**

**Emmanuel Reynard** signale une erreur au point 11 du procès-verbal « Divers, interpellations et propositions » : Jean Ruegg a rapporté que des discussions avaient eu lieu sur les compositions des Conseils d'instituts, et non des commissions en général. L'erreur est également présente dans le résumé.

*Le procès-verbal corrigé et son résumé sont adoptés moyennant les modifications demandées.*

#### **3. Communications du doyen**

1. La Direction a annoncé une diminution de 7.5 millions de francs de son budget d'exploitation 2016. L'entier de cette réduction sera absorbé par les services centraux, par conséquent cette diminution sera sans incidence directe sur les

facultés. Cependant, ces dernières ne recevront aucune allocation structurelle d'encadrement ou de réallocation structurelle des *overheads*, alors qu'elles en bénéficiaient jusqu'ici. En outre, le budget des investissements conjoncturels, qui concerne par exemple le matériel scientifique, sera réduit de 5 à 3 millions de francs pour l'UNIL. Le Recteur a d'ores et déjà annoncé que les demandes des facultés, lors de l'élaboration du budget 2017, devront être extrêmement limitées.

2. Suite à l'interpellation de Nathalie Chèvre sur l'implication potentielle de chercheurs de la FGSE dans le projet de remaniement de la rivière Chamberonne, M. Jeannin, chef d'UNIBAT s'est déclaré prêt à organiser une séance de concertation avec les personnes intéressées. Des dates seront prochainement proposées.
3. Le Vice-doyen Suren Erkman a pris en charge le dossier soulevé par Nathalie Chèvre à propos de l'afflux de demandes de boursiers de la Confédération. Il a pris contact avec Berne ainsi qu'avec les services centraux de l'UNIL, mais n'a pas encore obtenu de réponses finales. *A priori*, seules les candidatures de personnes qui reçoivent un préavis favorable parce qu'elles collaborent déjà avec des chercheurs de la Faculté ont de réelles chances d'obtenir une bourse.

#### **4. Communications de l'École**

1. La semaine intrasemestrielle est en train de se dérouler et il est déjà possible de constater une très faible participation aux ateliers sur les compétences transversales offerts aux étudiants de première année. Des mesures devront être prises pour les prochaines années.
2. La fête des Bachelors aura lieu le 6 novembre, avec une présentation de la recherche d'une graduée et un apéritif. Le 27 novembre aura lieu la Fête des Diplômés de Master ou de Doctorat. Les Journées Découvertes auront quant à elles lieu les 2 et 3 décembre. Elles donneront l'occasion aux gymnasiens d'assister à des présentations des différentes facultés, à des cours, etc.
3. Cette année, il y aura moins de modifications de Plans d'études et de Règlements que lors de l'année académique 2014-2015, très chargée en réformes. Il y aura principalement des ajustements à des règlements supérieurs ou d'autres changements mineurs, par exemple l'ajout des objectifs NQF au Règlement du Master en géographie. Le Master en tourisme fera l'objet de changements plus importants. Son Plan d'étude va en effet être revu et cela aura certainement des incidences sur son règlement.  
Tous ces changements seront discutés en premier lieu au Conseil de l'École, qui donnera un préavis au Conseil de Faculté. Si le changement de plan d'étude entraîne un changement de règlement, le Conseil de faculté doit encore préavisier à l'intention de la Direction, qui décide en dernière instance.
4. Comme chaque année depuis 2011, l'évolution du nombre d'étudiants est évaluée. Au niveau du Bachelor, une baisse a été constatée, en particulier en géographie, au profit de la géologie. Il faudra voir l'année prochaine si cette tendance se confirme. Au niveau Master, celui en géographie est toujours le cursus le plus populaire, même s'il enregistre aussi une baisse depuis le niveau record de 2012. Le Master en environnement a été scindé en deux avec la création du nouveau Master en durabilité, qui compte un bon nombre d'inscrits. Le Master en biogéosciences connaît lui aussi une augmentation, alors que le Master en tourisme connaît quant à lui une baisse assez marquée, qui ne peut être imputée à l'apparition du nouveau Master en durabilité ; ces deux masters visent en effet des publics différents. Pour cette raison, ce master devra être réformé. Les effectifs au niveau du doctorat restent stables.

## **5. Communications de la Recherche**

1. La campagne du FINV2015c est terminée. Les 7 projets déposés seront financés. La campagne du FINV2016a est lancée. Le délai pour déposer les requêtes est le 25 novembre à minuit.
2. Informations :
  - Le 11 novembre, l'entrepreneuriat est mis en avant de 12 à 14h à l'Amphipôle D. Cet événement est organisé par l'UNIL et le CTI ; deux entrepreneurs y témoigneront de leur expérience. Il est également prévu d'organiser une semaine de l'entrepreneuriat, dont l'objectif sera d'encourager les étudiants et les collaborateurs à valoriser la recherche par la création d'entreprises.
  - Le 12 novembre aura lieu la Journée de la Recherche, à laquelle participera le FNS.
  - Le 13 novembre 2015, le Forum Nature-Société organise une journée intitulée « Perspectives sur l'anthropocène », organisée par Jed Kaplan et Joëlle Salomon Cavin ; plusieurs autres intervenants sont membres de la Faculté.
  - Finalement, Philippe Descola, professeur du Collège de France, donnera une conférence et un cours-séminaire les 18 et 19 novembre prochains, sur invitation de la Faculté.

## **6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL**

M. Guillaume Pirot, représentant du corps intermédiaire de la FGSE au Conseil de l'UNIL, venu spécialement présenter les points abordés lors de la dernière séance de cet organe, indique que le point le plus important des discussions de la dernière séance concernait le budget, comme déjà rapporté par le Doyen. L'autre information importante concerne une clarification de la Direction quant au délai d'une année pour la mise en conformité des différents Plans d'études par les Facultés, suite à une modification du Règlement général des études (RGE) ; il précise que la séance a été relativement courte et s'est concentrée sur les deux points mentionnés ci-dessus.

## **7. Procédure pour la désignation d'un nouveau doyen (2016-2018)**

Le Doyen actuel, François Bussy, est pressenti pour rejoindre la Direction en tant que Vice-recteur ; cette nomination deviendra effective lorsque le Conseil de l'UNIL aura validé ce choix. Après discussion avec les Vice-doyens, il a été décidé que l'ensemble du Décanat (doyen et vice-doyens) annonce sa démission pour le 31 juillet 2016, afin de permettre au futur doyen de constituer sa propre équipe.

La loi sur l'Université (LUL) précise que les doyens sont proposés à la Direction par les conseils de faculté. En FGSE, la pratique était jusqu'à présent de laisser le soin au doyen sortant d'identifier, avec l'aide de ses prédécesseurs, un ou des candidats et de les proposer au Conseil de faculté. Le Doyen actuel a cependant décidé d'abandonner cette pratique de cooptation. Une Commission de recherche d'un futur doyen avait été mise sur pied à l'hiver 2015, en vue de la nouvelle législature qui s'ouvrait pour la période 2015-2018.

Le Décanat propose qu'une telle commission soit reconduite, éventuellement sous une forme différente, selon les souhaits du Conseil. Si ce dernier préfère d'autres solutions, il est tout à fait libre de son choix. Le rôle du Décanat en la matière consiste uniquement à aider le Conseil de faculté à identifier des candidats.

Le Doyen précise que le délai pour remettre un nom de doyen à la Direction est le 31 mars 2016. Par conséquent, si le Conseil souhaite avoir deux séances à disposition pour délibérer, il faut que des candidats aient été identifiés d'ici février prochain.

*Après des discussions, le Conseil, sollicité par le biais d'un vote à main levée, accepte le principe de la création d'une Commission de nomination d'un futur doyen.*

*Il adopte un modèle à représentation des corps et choisit une option restreinte à quatre membres de préférence à une option à sept membres.*

Le Conseil décide que chaque corps va consulter ses membres et soumettra un ou deux candidats au Conseil de faculté qui les élira ensuite via un vote électronique que le décanat organisera.

## **8. Renouvellement des commissions permanentes du Conseil**

Deux commissions permanentes du Conseil doivent encore être renouvelées. Le Décanat propose les compositions suivantes :

- **Commission de la recherche**

**Représentant du Décanat (ex officio) et président :**

Suren Erkman (Vice-Doyen Recherche)

**Représentants de l'IDYST**

Stuart Lane (prof., directeur de l'IDYST)

Torsten Vennemann (prof.)

Jorge Spangenberg (PAT)

**Représentants de l'IGD**

Emmanuel Reynard (prof., directeur de l'IGD)

Valérie Boisvert (prof.)

Christian Kaiser (MER1)

**Représentants de l'ISTE**

Stefan Schmalholz (prof., directeur de l'ISTE)

Michel Jaboyedoff (prof.)

Benita Putlitz (PAT)

*La composition de la Commission de la recherche est acceptée.*

- **Commission d'admission**

**Représentant du Décanat (ex officio) et président :**

René Véron (Vice-doyen aux affaires académiques)

**Enseignants**

Jean-Luc Epard

Christophe Mager

**Responsable du Service Orientation et Carrières (ex officio)**

Elisabeth Hoffman

*La composition de la Commission d'admission est acceptée.*

Deux autres commissions permanentes ont fait l'objet de votes électroniques, la Commission de Mobilité et la Commission de l'Égalité, dont les compositions et les résultats des votes sont rappelés ci-dessous :

- **Commission de mobilité**

**Représentant du Décanat et président** (ex officio) :  
René Véron (Vice-doyen aux affaires académiques)

**Représentants des enseignants**

Céline Rozenblat  
Stefan Schmalholz  
Nathalie Chèvre

**Représentant des assistants**

Romain Cardot (membre)  
Vacat (suppléant)

**Représentant des étudiants**

Tobias Imobersteg (membre)  
Julia Ratiu (suppléante)

**Rapporteur** (ex officio)

Magali Pétermann-Glaus (Adjointe aux affaires académiques)

*La composition de la Commission de mobilité a été adoptée à la suite de deux votes électroniques, clos les 26 et 29 octobre 2015.*

- **Commission de l'Égalité**

**Représentant du Décanat** (ex officio) **et président** :  
René Véron

**Représentant du corps professoral**

Antoine Guisan

**Représentants du corps intermédiaire**

Nathalie Chèvre  
Joëlle Salomon Cavin

**Représentants des étudiants**

Vacat

**Représentant du PAT**

Laetitia Monbaron

**Adjoint de faculté** (ex officio)

Rémy Freymond

**Secrétariat de la Commission** (ex officio)

Caroline Serre

*La composition de la Commission de l'Égalité a été approuvée à la suite d'un vote électronique, clos le 26 octobre 2015.*

Une personne de la Commission fait remarquer que la majorité des membres dans cette dernière commission sont des femmes, ce qui donne l'impression que l'égalité est un problème de femme. Il serait souhaitable qu'il y ait plus de membres masculins, par exemple en élargissant la commission, puisque le nombre de membres des différents corps n'est pas plafonné réglementairement.

## **9. Désignation des membres étudiants au Conseil de l'École (sur liste proposée par le Décanat)**

La composition du Conseil de l'École a déjà été en partie approuvée, mais il manquait des candidats pour la représentation étudiante qui, maintenant identifiés, doivent encore être formellement nommés par le Conseil.

### **Proposition du Décanat pour y compléter la représentation étudiante**

Aurore Gonce, suppléante (géographie)

David Cahen, titulaire (sciences de l'environnement)

Stanislas Gouhier, suppléant (sciences de l'environnement)

*La composition du Conseil de l'École est ainsi complétée.*

## **10. Désignation d'un délégué à l'intégrité selon la directive 4.2 de l'UNIL**

La directive 4.2 définit l'intégrité scientifique à l'UNIL. La FGSE doit désigner un délégué, par exemple un professeur honoraire, qui aurait l'avantage d'une certaine distance par rapport aux affaires courantes. Le Décanat propose de désigner le prof. hon. François Marillier, qui s'est mis à disposition. En cas de soupçon de fraude par exemple, il serait chargé par le Décanat d'enquêter et rédigerait un rapport à l'intention de la Direction.

*Le Conseil vote favorablement la désignation du Prof. François Marillier en tant que délégué à l'intégrité pour la FGSE.*

## **11. Divers, interpellations et propositions**

Un membre du corps intermédiaire relève que les Conseils d'Instituts ne comptent que trois représentants du corps intermédiaire ; il souhaiterait que davantage d'assistants-doctorants puissent y siéger. Quatre à six représentants du corps intermédiaire serait un nombre idéal, selon les instituts.

Le Doyen indique que ce point, qui concerne le Règlement des Instituts, pourra faire l'objet de discussions ultérieures.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le jeudi 10 décembre.

François Bussy